

« Ensemble, relevons les éco-défis » : un label qui permet aux artisans et commerçants de redynamiser les centres-villes



Cette Convention de Coopération a été signée ce lundi matin à Sorgues entre le Président de la Communauté des Sorgues du Comtat, Christian Gros, maire de Monteux et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse représentée par son trésorier, Thierry Francou, en présence de Thierry Lagneau, maire de Sorgues et Vice-président du Conseil départemental mais aussi de Violaine Richard élue au Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« Eco-défis » propose aux artisans et commerçants de réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement et grâce à un label de se différencier sur le plan commercial. Pour le territoire des « Sorgues du Comtat » sont concernées les villes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues et leurs commerçants sont invités à relever un maximum d'éco-défi pendant 6 mois, c'est à dire 13 sur les 37 proposés. Parmi eux : la prévention et la gestion des déchets avec des sacs particuliers pour leurs clients, un tri sélectif, favoriser la réparation et le ré-emploi, compacter, réduire la consommation, le gaspillage, l'éclairage, utiliser des transports alternatifs doux.

Ecrit par Andrée Brunetti le 4 octobre 2022



ÉCO-DÉFIS

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Je choisis mes éco-défis parmi une liste de 37 pour obtenir au moins 13 étoiles.
- 2 Je les mets en place grâce à l'accompagnement des chambres consulaires.
- 3 Je fournis les justificatifs de la mise en place des Éco-défis.
- 4 Je suis labellisé et valorisé sur mon territoire.

POURQUOI RELEVER DES ÉCO-DÉFIS ?

- ✓ Je valorise mes démarches en faveur du développement durable auprès de mes clients.
- ✓ Je bénéficie d'une campagne de communication.
- ✓ Je participe à une Initiative locale de dynamisation de mon territoire.



Thierry Lagneau, le maire de Sorgues est ravi d'accueillir la délégation pour cette 1ère convention: « Dynamiser les centres-villes ce n'est pas qu'une solution écolo, un effet de mode, c'est une tendance très forte, quand on voit le prix de l'énergie. Nous devons donc être les acteurs de ce renouveau du commerce local avec des pratiques vertueuses, en liaison avec les Chambres de Commerce et de l'Artisanat et la Région Sud ». Christian Gros, président des Sorgues du Comtat ajoute : « Nous avons 2 défis à relever, d'abord l'économie, c'est notre ADN, en créant des emplois, le second en favorisant le développement durable. Seuls on ne peut rien faire, d'où ce partenariat au long cours avec les chambres consulaires. Dans notre Communauté, nous comptons 1 510 commerçants et 2 220 artisans pour un bassin de population de 51 000 habitants. Cela fait plus de 3 000 professionnels acteurs de la redynamisation des centres-villes. En plus, ils ont intérêt à participer à l'obtention de ce label qui sera une sorte de « bon point » commercial auquel seront sensibles leurs clients écolos, attachés à l'environnement. »

Pour Thierry Francou qui représentait la CCI 84, « Cette signature c'est un coup d'accélérateur face à la crise. Nous mettons du personnel en support pour accompagner les commerçants et artisans, on n'est qu'au début de cette crise énergétique, cette flambée du prix des matières premières, donc nous maillons

Ecrit par Andrée Brunetti le 4 octobre 2022

le territoire, au plus près des attentes ». Au nom de la région Sud, Violaine Richard insistera sur ce qui existe en Provence-Alpes-Côte d'Azur : « Nous avons le Plan Climat - une COP d'avance depuis 2017, nous faisons en sorte que l'aménagement de notre territoire soit équilibré, harmonieux, déjà 9 territoires sont labellisés dans les Alpes Maritimes et les Alpes de Haute-Provence, c'est au tour du Vaucluse de s'y mettre avec de nouveaux dispositifs dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région. D'ici 2028, 100M€ de subventions seront alloués par la région à 70 000 entreprises ».



© CASC